

La fin de l'usine de Lexos

Un responsable du site industriel de Lexos dans les années soixante-dix

L'usine de Lexos de la société des Ciments du Sud Ouest devenue Ciments Lafarge, a vécu sa transformation pour changement du procédé en voie humide à celui en voie sèche en 1974-1976. Ce fut une réussite. L'usine, dont la capacité a été encore augmentée en 1982, était la plus performante et rentable de la société. Sa fermeture dans les années quatre-vingt-dix relève d'une stratégie industrielle complexe à l'échelle du territoire français. En résumé, pour faire face aux importations de ciments depuis les côtes turques, grecques, espagnoles, sur le littoral français, et en dissuader les opérateurs animés par le prix de vente attractif en France, il faut abaisser ce prix. Ceci ne doit pas entraîner une baisse de la marge industrielle des opérations, et nécessite de fermer des sites pour réduire les frais fixes de l'activité. Les clients des usines fermées sont repris par les autres sites du dispositif industriel.

Pour Ciments Lafarge et le sud-ouest, les sites concernés sont La Couronne (près d'Angoulême), Martres au sud-ouest de Toulouse, et Lexos. Des études menées, il ressort que Lexos, vu sa situation géographique, ne peut reprendre les clients de Toulouse si on ferme Martres, alors que cette dernière reprend facilement la zone sud et sud-ouest du marché de Lexos. Et La Couronne reprend le marché nord et nord-ouest de Lexos.

Cette « évidence » industrielle, en tout cas telle que la situation a été jugée à l'époque, ne peut satisfaire les populations locales concernées par la fermeture d'un établissement dont l'importance économique et sociale est certaine. Les intérêts en jeu, pour l'industriel et pour la population et ses représentants, sont radicalement opposés et peu conciliables.

La société des Ciments Lafarge, pour atténuer les effets dévastateurs de la fermeture de Lexos, a procédé avec méthode. Le timing a été particulièrement étendu. Tout le personnel de la société s'est vu proposer une solution à son problème personnel. Sur les bassins d'emploi concernés, celui de Montauban et celui d'Albi, deux antennes ont été implantées, dotées de personnel et de moyens financiers, en vue de créer plus d'emplois que la fermeture en détruisait. Ce n'est pas, bien sûr, poste pour poste. Il a ainsi été créé des milliers d'emplois stables, cohérents. Le site de l'usine a été particulièrement réaménagé et soigné. La carrière a été talutée et boisée. Les bâtiments et équipements industriels ont été intégralement éliminés. Seuls sont restés, à la demande de la municipalité, les bureaux et deux bâtiments offrant un potentiel. L'un a été converti en site de traitement de déchets locaux. ■

🚩 [LEXOS] [CIMENTERIE] [FOUR À CHAUX]
[PATRIMOINE INDUSTRIEL]

Cimenterie de Lexos: historique

1864 : Chaux Soulé (fabrication de chaux agricole et de bouillie bordelaise)

1906 : Pigasse & Cie.

1912 : création avec les usines de Cardalou, de Damiatte, de Bruniquel, de Ranteils-Bousquet, de Saint-Antonin, de Lavazière, de Marssac, de Ranteils-Thermes et du Ségala d'un comptoir de vente en commun : « Société des chaux et ciments d'Albi, de l'Aude et du Tarn-et-Garonne »

1925 : devient Chaux et Ciments Lavazière & Lexos, et construction du four n° 1 (50 mètres)

1929 : Achat de la Société nouvelle des plâtres de Fitou (Aude)

1933 : construction du four n° 2 (80 mètres)

1936 : construction de la plâtrière moderne « la madeleine » à Fitou.

1949 : mise en service du concasseur de 250 CV Drago

1951 : Mise en service broyeur cuit 860 CV. Fermeture de la plâtrière de Fitou

1955 : mise en service du broyeur à pâte de 1100 CV

1957 : construction du silo à ciment de 5000 tonnes

1958 : construction du four A (135 mètres) et arrêt des fours 1 & 2

1960 : construction de l'atelier charbon du four A



1961 : construction du hall de pré-homogénéisation

1962 : mise en service du pont-roulant, nouveau broyeur à pâte de 1100 CV

1963 : mise en service broyeur cuit de 1100 CV

1964 : premier dépoussiéreur électrostatique

1965 : construction des quatre silos ciment de 1500 tonnes

1966 : rachat par les Ciments du Sud-Ouest, construction du four B (135 mètres)

1968 : agrandissement de l'atelier pré-homogénéisation

1976 : passage du procédé voie humide en voie sèche avec transformation du four B (Creusot-Loire)

1977 : rachat par les Ciments Lafarge

1981 : nouvel atelier charbon

1985 : nouveau broyeur cuit

1991 : agrandissement de la pré-homogénéisation

1994 : arrêt du four B et transformation en station de broyage du clinker

1997 : arrêt du broyage du clinker et maintien d'un dépôt avec ensachage

1999 : fermeture définitive.

Marques :

Ciment « Gallus »

Ciment « Super Gallus »

Chaux « Marnac »

Chaux « Thermes »

Capacité de production :

1926 : 10 000 tonnes/an

1938 : 50 000 tonnes/an

1957 : 160 000 tonnes/an

1960 : 200 000 tonnes/an

1966 : 650 000 tonnes/an

1977 : 770 000 tonnes/an

1985 : 965 000 tonnes/an

1991 : 990 000 tonnes/an

